RCS : MACON
Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00024
Numéro SIREN : 321 175 747
Nom ou dénomination : FOGEX

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002621

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : FOGEX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : ESPACE ACTIVITE SENNECE 71000 SENNECE LES MACON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 32117574700070 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30092021 Net 3	N-1 30092020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	131 180	AG	128 956	2 225	12 279
		Fonds commercial (1)	AH	592 916	AI		592 916	773 601
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 441	AS	3 441		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 186 025	AU	972 837	213 189	242 824
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	21 108	BI		21 108	20 691
		TOTAL (II)	BJ	1 934 670	BK	1 105 233	829 437	1 049 395
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	157 618	BO		157 618	146 079
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 745 505	BY	140 614	1 604 891	1 484 509
		Autres créances (3)	BZ	96 771	CA		96 771	32 480
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	1 766 354	CG		1 766 354	1 141 815
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	68 168	CI		68 168	35 810
		TOTAL (III)	CJ	3 834 416	CK	140 614	3 693 802	2 840 694
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 769 086	1A	1 245 848	4 523 239	3 890 089

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP (0) | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : FOGEX — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 283 800)	DA	283 800	283 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	6 468	6 468
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	735 429	735 343
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	404 729	34 587
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	3 115	5 720
	TOTAL (I)	DL	1 468 542	1 100 917
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		117 028
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		117 028
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	106 767	136 508
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	941 853	959 402
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	551 643	202 133
	Dettes fiscales et sociales	DY	876 505	809 266
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	19 875	8 588
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	558 054	556 247
	TOTAL (IV)	EC	3 054 697	2 672 144
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 523 239	3 890 089

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 978 459	2 565 909
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : FOGEX — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 496	FB		FC	4 496	4 052
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 838 800	FH	620	FI	3 839 420	3 845 868
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 843 296	FK	620	FL	3 843 916	3 849 920
	Production stockée*					FM	11 539	18 744
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	198 361	210 171
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 677	62
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 061 494	4 078 896
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 421	2 909
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 205 117	1 056 990
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	74 286	62 554
	Salaires et traitements*					FY	1 977 290	1 965 087
	Charges sociales (10)					FZ	786 394	786 722
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	62 151	132 265
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	42 158	19 409
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 408	21 226
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 153 226	4 047 161
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(91 732)	31 735
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 603	11 011
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	10 603	11 011
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 603)	(11 011)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(102 335)	20 724

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FOGEX — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	955 246	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 615	25 412
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	959 861	25 412
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	143 750	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	185 774	10 755
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 011	2 519
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	331 534	13 274
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	628 327	12 138
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	121 263	(1 725)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 021 355	4 104 308
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 616 626	4 069 722
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	404 729	34 587

RENVOIS

								Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières						HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *						HP		
	Dont - Crédit bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						IK	9 457	9 708
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1	57 819	62 547
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2	18 312	18 124
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	18 313			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	331 535	959 861

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : FOGEX

30/09/2021

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	2 011	4 615
Charges exceptionnelles	143 750	
Produits exceptionnels		955 246
Cessions d'immobilisations	185 774	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Fonds commercial	11
Autres immobilisations incorporelles	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Evaluations des produits et en cours	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Disponibilités en Euros	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 523 238.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 843 915.92 Euros et dégageant un bénéfice de 404 728.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	908 635		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 441		
Installations générales agencements aménagements divers	676 485		10 690
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	506 777		16 859
TOTAL	1 186 703		27 549
Prêts, autres immobilisations financières	20 691		417
TOTAL	20 691		417
TOTAL GENERAL	2 116 029		27 966

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		184 539	724 096	724 096
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 441	3 441
Installations générales agencements aménagements divers		11 496	675 679	675 679
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 290	510 346	510 346
TOTAL		24 786	1 189 466	1 189 466
Prêts, autres immobilisations financières			21 108	21 108
TOTAL			21 108	21 108
TOTAL GENERAL		209 325	1 934 670	1 934 670

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	122 755	10 055	3 854	128 956
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 441			3 441
Installations générales agencements aménagements divers	488 309	27 247	6 408	509 147
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	452 130	24 850	13 290	463 690
TOTAL	943 879	52 097	19 698	976 278
TOTAL GENERAL	1 066 634	62 151	23 552	1 105 233

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 055				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 247				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 850			2 011	4 615
TOTAL	52 097			2 011	4 615
TOTAL GENERAL	62 151			2 011	4 615

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	5 720	2 011	4 615		3 115
TOTAL	5 720	2 011	4 615		3 115

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	117 028		117 028		
TOTAL	117 028		117 028		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	121 971	42 158	23 515		140 614
TOTAL	121 971	42 158	23 515		140 614
TOTAL GENERAL	244 719	44 169	145 158		143 729
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		42 158	140 543		
exceptionnelles		2 011	4 615		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 108	-0	21 108
Autres créances clients	1 745 505	1 745 505	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	91 080	91 080	
Débiteurs divers	3 691	3 691	
Charges constatées d'avance	68 168	68 168	
TOTAL	1 931 552	1 910 444	21 108

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	532	532		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	106 235	29 997	76 238	
Fournisseurs et comptes rattachés	551 643	551 643		
Personnel et comptes rattachés	268 784	268 784		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 645	176 645		
Impôts sur les bénéfices	119 013	119 013		
Taxe sur la valeur ajoutée	302 941	302 941		
Autres impôts taxes et assimilés	9 122	9 122		
Groupe et associés	941 853	941 853		
Autres dettes	19 875	19 875		
Produits constatés d'avance	558 054	558 054		
TOTAL	3 054 697	2 978 459	76 238	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 717			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	2 838			2 838

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit de présent. clientèle	444 651		148 264	592 915	
Total	444 651		148 264	592 915	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Novaxel	43 280	20.00
Autres logiciels	26 472	33.33
Autres logiciels	61 429	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des amortissements

L'amortissement dégressif est constaté en amortissement dérogatoire.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Outillage industriel	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 118
Autres créances	2 811
Total	24 928

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	532
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	347 088
Dettes fiscales et sociales	293 621
Autres dettes	17 092
Total	658 333

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	68 168
Total	68 168
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	558 054
Total	558 054

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	10 603	
Dont entreprises liées	9 457	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La société verse des cotisations à un organisme à prestations définies. La valeur des fonds détenus au 31 décembre 2020 s'élève à 44 583 €.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		265 959
Engagement total		265 959

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Hypothèses de calculs retenues

Convention Collective des Experts-Comptables
- méthodes des unités de crédit projetées
- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (âge légal de départ)
- table de mortalité : INSEE 2021
- profil de carrière à croissance de 1,5 %, turn over moyen
- taux d'actualisation net d'inflation : 0.00 %
- taux de charges : 45.00 %

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ANDRE LE GROUPE N° SIREN : 517220364	SAS	350 000	AVENUE CHARLE DE GAULLE 21200 BEAUNE

FOGEX
Société par actions simplifiée au capital de 283 800 euros
Siège social : 644 Rue des Grandes Teppes – Espace d'Activités de Sennecé
71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

321 175 747 RCS MÂCON

(la « **Société** »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 25 MARS 2022

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 404 728,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 : **404 728,67 euros**

Affecté :

- à titre de dividendes à l'associé unique, pour : **404 700,00 euros**
soit 142,60 euros environ par action

- au compte « autres réserves », pour : **28,67 euros**
s'élevant ainsi à 735 458,11 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Associé Unique prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 pour cent prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 404 700 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution ; étant rappelé que les revenus sont éligibles à ladite réfaction lorsque leur bénéficiaire est soumis à l'impôt sur le revenu et opte pour l'application du barème progressif.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant éligible à la réfaction [1]	Montant non éligible à la réfaction
30 septembre 2020	34 500	34 500	0
30 septembre 2019	0	0	0
30 septembre 2018	96 000	96 000	0

[1] : *si bénéficiaire(s) soumis à l'impôt sur le revenu et optant pour l'application du barème progressif*

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 404 728,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 : **404 728,67 euros**

Affecté en totalité au compte « autres réserves », s'élevant ainsi à 1 140 158,11 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant éligible à la réfaction [1]	Montant non éligible à la réfaction
30 septembre 2020	34 500	34 500	0
30 septembre 2019	0	0	0
30 septembre 2018	96 000	96 000	0

Certifié conforme
Le Président

[1] : *si bénéficiaire(s) soumis à l'impôt sur le revenu et optant pour l'application du barème progressif*

FOGEX
SASU au capital de 283.800 euros
644 Rue des Grandes Teppes
71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

Macon B 321 175 747
Siret: 321 175 747 00070
Code NAF : 6920 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS

fifty Bees Innover l'entreprise

Delphine Michard-Grunwald
Sébastien Belmont
Benjamin Schlicklin
Neila Ghith
Bruno Nicolas-Vullierme

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

SASU FOGEX
644 Rue des Grandes Teppes

71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'Associé unique de la société **FOGEX**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FOGEX** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon

Tél. : +33 (0)4 72 66 20 00
E-mail : contact@fifty-bees.com
www.fifty-bees.com

26 rue Raspail • 69600 Oullins
FRANCE

AMV – SAS au capital de 487 830 euros / RCS Lyon B 832 600 500 – NAF 6920Z

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations de ses créances clients, tels que décrits dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue, décrite dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévu à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Oullins,
Le 7 mars 2022

SAS AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes



Sébastien BELMONT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	131 180	128 956	2 225	12 279	-10 055	-81.88
	Fonds commercial (1)	592 916		592 916	773 601	-180 686	-23.36
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 441	3 441				
	Autres immobilisations corporelles	1 186 025	972 837	213 189	242 824	-29 635	-12.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	21 108		21 108	20 691	417	2.02
	Total II	1 934 670	1 105 233	829 437	1 049 395	-219 958	-20.96
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	157 618		157 618	146 079	11 539	7.90
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 745 505	140 614	1 604 891	1 484 509	120 382	8.11
	Autres créances	96 771		96 771	32 480	64 291	197.94
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 766 354		1 766 354	1 141 815	624 538	54.70
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	68 168		68 168	35 810	32 358	90.36
	Total III	3 834 416	140 614	3 693 802	2 840 694	853 108	30.03
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 769 086	1 245 848	4 523 239	3 890 089	633 149	16.28

AMV
Audit et Commissariat
36 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an -0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 283 800)	283 800	283 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 468	6 468		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	35 000	35 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	735 429	735 343	87	0.01
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	404 729	34 587	370 142	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	3 115	5 720	-2 604	-45.53
	Total I	1 468 542	1 100 917	367 624	33.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		117 028	-117 028	-100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		117 028	-117 028	-100.00
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	106 304	136 040	-29 736	-21.86
	Concours bancaires courants	463	468	-5	-1.05
	Emprunts et dettes financières diverses	941 853	959 402	-17 548	-1.83
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	551 643	202 133	349 510	172.91
	Dettes fiscales et sociales	876 505	809 266	67 239	8.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 875	8 588	11 287	131.42
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	558 054	556 247	1 806	0.32
	Total IV	3 054 697	2 672 144	382 553	14.32
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 523 239	3 890 089	633 149	16.28
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 978 459	2 565 909		

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	4 496		4 496	4 052	443	10.94
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 838 800	620	3 839 420	3 845 868	-6 447	-0.17
Chiffre d'affaires NET	3 843 296	620	3 843 916	3 849 920	-6 004	-0.16
Production stockée			11 539	18 744	-7 205	-38.44
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			198 361	210 171	-11 809	-5.62
Autres produits			7 677	62	7 615	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			4 061 494	4 078 896	-17 403	-0.43
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 421	2 909	512	17.58
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 205 117	1 056 990	148 128	14.01
Impôts, taxes et versements assimilés			74 286	62 554	11 732	18.76
Salaires et traitements			1 977 290	1 965 087	12 203	0.62
Charges sociales			786 394	786 722	-328	-0.04
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			62 151	132 265	-70 114	-53.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			42 158	19 409	22 749	117.21
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 408	21 226	-18 818	-88.66
Total des Charges d'exploitation (II)			4 153 226	4 047 161	106 065	2.62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-91 732	31 735	-123 467	-389.06
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 603	11 011	-409	-3.71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 603	11 011	-409	-3.71
2. Résultat financier (V-VI)	-10 603	-11 011	409	3.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-102 335	20 724	-123 059	-593.80
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	955 246		955 246	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4 615	25 412	-20 797	-81.84
Total VII	959 861	25 412	934 449	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	143 750		143 750	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	185 774	10 755	175 018	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 011	2 519	-508	-20.17
Total VIII	331 534	13 274	318 260	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	628 327	12 138	616 189	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	121 263	-1 725	122 988	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	5 021 355	4 104 308	917 046	22.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 616 626	4 069 722	546 904	13.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	404 729	34 587	370 142	NS

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 9 457 9 708

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Fonds commercial	11
Autres immobilisations incorporelles	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Evaluations des produits et en cours	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Disponibilités en Euros	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	14

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 523 238.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 843 915.92 Euros et dégageant un bénéfice de 404 728.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	908 635		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 441		
Installations générales agencements aménagements divers	676 485		10 690
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	506 777		16 859
TOTAL	1 186 703		27 549
Prêts, autres immobilisations financières	20 691		417
TOTAL	20 691		417
TOTAL GENERAL	2 116 029		27 966

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		184 539	724 096	724 096
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 441	3 441
Installations générales agencements aménagements divers		11 496	675 679	675 679
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 290	510 346	510 346
TOTAL		24 786	1 189 466	1 189 466
Prêts, autres immobilisations financières			21 108	21 108
TOTAL			21 108	21 108
TOTAL GENERAL		209 325	1 934 670	1 934 670

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	122 755	10 055	3 854	128 956
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 441			3 441
Installations générales agencements aménagements divers	488 309	27 247	6 408	509 147
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	452 130	24 850	13 290	463 690
TOTAL	943 879	52 097	19 698	976 278
TOTAL GENERAL	1 066 634	62 151	23 552	1 105 233

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 055				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 247				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 850			2 011	4 615
TOTAL	52 097			2 011	4 615
TOTAL GENERAL	62 151			2 011	4 615

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	5 720	2 011	4 615		3 115
TOTAL	5 720	2 011	4 615		3 115

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	117 028		117 028		
TOTAL	117 028		117 028		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	121 971	42 158	23 515		140 614
TOTAL	121 971	42 158	23 515		140 614
TOTAL GENERAL	244 719	44 169	145 158		143 729
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		42 158	140 543		
exceptionnelles		2 011	4 615		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 108	-0	21 108
Autres créances clients	1 745 505	1 745 505	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	91 080	91 080	
Débiteurs divers	3 691	3 691	
Charges constatées d'avance	68 168	68 168	
TOTAL	1 931 552	1 910 444	21 108

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	532	532		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	106 235	29 997	76 238	
Fournisseurs et comptes rattachés	551 643	551 643		
Personnel et comptes rattachés	268 784	268 784		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 645	176 645		
Impôts sur les bénéfices	119 013	119 013		
Taxe sur la valeur ajoutée	302 941	302 941		
Autres impôts taxes et assimilés	9 122	9 122		
Groupe et associés	941 853	941 853		
Autres dettes	19 875	19 875		
Produits constatés d'avance	558 054	558 054		
TOTAL	3 054 697	2 978 459	76 238	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 717			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	2 838			2 838

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit de présent. clientèle	444 651		148 264	592 915	
Total	444 651		148 264	592 915	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Novaxel	43 280	20.00
Autres logiciels	26 472	33.33
Autres logiciels	61 429	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des amortissements

L'amortissement dégressif est constaté en amortissement dérogatoire.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Outillage industriel	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 118
Autres créances	2 811
Total	24 928

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	532
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	347 088
Dettes fiscales et sociales	293 621
Autres dettes	17 092
Total	658 333

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	68 168
Total	68 168
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	558 054
Total	558 054

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	10 603	
Dont entreprises liées	9 457	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La société verse des cotisations à un organisme à prestations définies. La valeur des fonds détenus au 31 décembre 2020 s'élève à 44 583 €.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		265 959
Engagement total		265 959

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Hypothèses de calculs retenues

Convention Collective des Experts-Comptables
- méthodes des unités de crédit projetées
- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (âge légal de départ)
- table de mortalité : INSEE 2021
- profil de carrière à croissance de 1,5 %, turn over moyen
- taux d'actualisation net d'inflation : 0.00 %
- taux de charges : 45.00 %

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000021
NAF 6920Z

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ANDRE LE GROUPE N° SIREN : 517220364	SAS	350 000	AVENUE CHARLE DE GAULLE 21200 BEAUNE